

les débords de toiture

En Occitanie la toiture dépasse de la façade pour la protéger du ruissellement des eaux de pluie. D'un point de vue constructif, le traitement de ce débord peut être soit soutenu par la charpente, soit porté par le mur.

S'il est soutenu par la charpente, il peut être constitué de chevrons avec voligeage en bois ou mallons de couvert. Il peut aussi prendre l'aspect d'une corniche dite « à l'italienne », en plâtre lissé sur lattis en bois ou canisses.

Dans le cas plus courant des systèmes portés par le mur, nous rencontrons les traditionnelles génoises formées d'un ou plusieurs rangs de tuiles canal, plus ou moins remplies de mortier. Le nombre de rangs d'une génoise augmente souvent en fonction de la hauteur de la façade. Un traitement moins rural est celui de la corniche moulurée réalisée soit en pierre de taille, soit en maçonnerie enduite de plâtre, chaux ou ciment naturel.

FAIRE LES BONS CHOIX

AVANT TOUS TRAVAUX

L'état de la toiture doit être vérifié. Remplacez les tuiles et notamment les tuiles de rive endommagées, nettoyez les mousses...

Consultez un professionnel (artisan couvreur ou architecte) pour le diagnostic, le suivi et la réalisation des travaux.

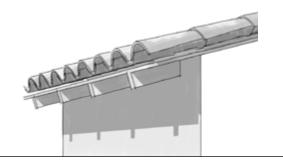
QUELS TRAVAUX?

Conservez les rives de toiture ou restituez-les en cohérence avec les façades voisines de la rue : corniches moulurées, à gorge, à chevrons débordants ou génoises...

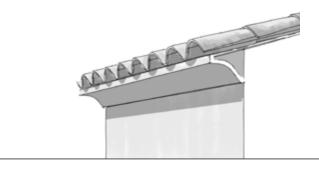
Quand la pose de gouttières et de chutes d'eau pluviale s'impose, veillez à les disposer de façon à s'intégrer au mieux dans la composition de la façade.

QUELS MATÉRIAUX?

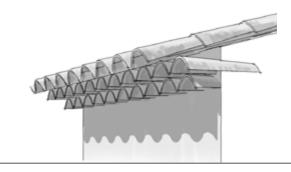
Préférez des gouttières et des chutes d'eau pluviale en zinc. Ce matériau traditionnel très répandu, reste discret une fois patiné, protège naturellement contre l'oxydation. Sa robustesse lui confère également une excellente durée de vie, de 30 à 50 ans. Le cuivre est utilisé pour les édifices remarquables.



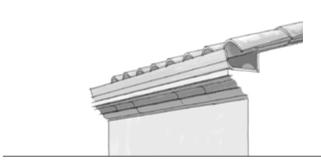
Débord sur abouts de chevrons



Corniche à l'italienne en plâtre



Génoise



Corniche en pierres taillées avec chéneau zinc





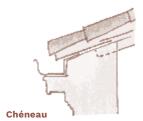
la technique de la génoise apparaît dans la région dès le début du XVII^e siècle

Avant son introduction en Occitanie, l'origine italienne de la génoise est avérée: le terme vient des formules « à la genouvese », francisation du provençal « genouveso », ou « à la génoise », ce qui revient à dire « à la façon de Gênes ». On retrouve les premières descriptions de génoises en Provence vers 1640 dans les archives notariales. La génoise apparaît non pas en milieu urbain, mais dans la campagne et les bourgs de la région. C'est seulement vers la fin du XVII° siècle que la génoise vient supplanter le traditionnel avant-toit à chevrons débordants, jusque là le plus répandu dans l'architecture urbaine.



aujourd'hui, le débord de toiture ne dispense pas toujours de gouttière

En milieu urbain, les propriétaires privés doivent le plus souvent installer des gouttières pour canaliser les eaux pluviales. Si l'eau est récupérée dans un élément fixé au-dessus du vide, on parle de « gouttière pendante » ou « à l'anglaise », si l'eau est récupérée dans un élément posé sur le mur de façade ou sur une corniche on parle de « chéneau » ou de gouttière à « cimaise ». Depuis leur extrémité, l'eau est ensuite conduite jusqu'en bas de la façade par une « descente » d'eaux pluviales en zinc ou cuivre. Évitez le PVC, dont l'aspect plastifié est mal adapté au bâti ancien.







Côté cour ou jardin, profitez des descentes d'eaux pluviales pour récupérer l'eau de pluie. Vous pouvez récupérer jusqu'à 600 litres d'eau par m² de toiture et par an, pour arroser votre jardin gratuitement tout en économisant la ressource en eau.

POINT RÉGLEMENTAIRE

Les travaux de réfection de toiture modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment. À ce titre, ils doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, pour être autorisés avant toute exécution.

Contrairement aux dispositions applicables en matière d'eaux usées (cf. article L.1331-1 du code de la santé publique), il n'existe pas d'obligation générale de raccordement en ce qui concerne l'évacuation des eaux pluviales. Cela peut cependant être imposé localement. Le Plan local d'Urbanisme (PLU) peut préciser l'aspect des débords de toiture, chéneaux et descentes d'eaux pluviales à respecter.

→ Renseignez-vous auprès de votre mairie.

EN COMPLÉMENT DE LA FICHE 06



05 les toitures en tuiles rondes Chaque intervention sur les façades de nos centres anciens compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Pour les espaces les plus protégés ou les plus ordinaires, les architectes des Bâtiments de France (UDAP) et les CAUE d'Occitanie ont conçu ces fiches conseils afin de vous guider dans vos travaux et vos démarches. Elles ont l'ambition d'aider chaque particulier à concilier les contingences de la vie contemporaine, la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique.

LES FICHES CONSEILS 2022

01 les façades enduites 02 les finitions d'enduit 03 les façades en pierre de taille 04 les décors en pierre 05 les toitures en tuiles 06 les débords de toiture 07 les fenêtres 08 les volets 09 les portes 10 les ferronneries 11 les clôtures 12 devant la maison 13 les modifications de baies 14 les modifications de toiture 15 le confort thermique

TÉLÉCHARGEZ LES FICHES CONSEILS

→ sur le site de la DRAC:

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Aides-et-demarches/Fichesconseils/Fiches-centre-ancien

→ sur le site des CAUE:

www.les-caue-occitanie.fr/dossier-thematique/fiches-conseil-centre-ancien

POUR EN SAVOIR PLUS

Udap de l'Ariège

2, rue du Préfet-Érignac 09000 Foix udap09@culture.gouv.fr Tél. 05 34 09 36 21

Udap de l'Aude

14 rue Basse - CS40057 11890 Carcassonne udap11@culture.gouv.fr Tél. 05 34 09 36 21

Udap de l'Aveyron

2 bis, impasse Cambon 12000 Rodez udap12@culture.gouv.fr Tél. 05 65 68 02 20

Udap du Gard

2, rue Pradier 30000 Nîmes udap30@culture.gouv.fr Tél. 04 66 29 50 18

Udap de la Haute-

Garonne
32, rue de la Dalbade
BP 811
31080 Toulouse Cedex 6
udap31@culture.gouv.fr
Tél. 05 61 13 69 69

Udap du Gers

97, bd Sadi-Carnot 32000 Auch udap32@culture.gouv.fr Tél. 05 62 05 62 08

Udap de l'Hérault

5, rue Salle l'Évêque CS 49020 34967 Montpellier Cedex 2 udap34@culture.gouv.fr Tél. 04 67 02 32 00

Udap du Lot

Rue de la Légion d'Honneur 46000 Cahors udap46@culture.gouv.fr Tél. 05 65 23 07 50

Udap de la Lozère

5 bd Théophile Roussel 48000 Mende udap48@culture.gouv.fr Tél. 04 66 49 19 13

Udap des Hautes-

Pyrénées 10, rue de l'Amiral-Courbet 65017 Tarbes Cedex 9 udap65@culture.gouv.fr Tél 05 62 44 59 40

Udap des Pyrénées-Orientales

7 rue Georges Bizet BP 20048 66050 Perpignan Cedex udap66@culture.gouv.fr Tél. 04 68 34 51 93

Udap du Tarn

Hôtel de la Préfecture Place de la Préfecture 81013 Albi Cedex 9 udap81@culture.gouv.fr Tél. 05 63 45 60 77

Udap du Tarnet-Garonne

Le Carmel 2, quai de Verdun 82000 Montauban udap82@culture.gouv.fr Tél. 05 63 45 60 77

D'après le document réalisé par le CAUE13 avec l'UDAP13. Avec la collaboration de l'ALEC, Agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole Marseillaise et l'agence KP architectes urbanistes. photos © CAUE 13 sauf mentions contraires • Dessins agence KP architectes urbanistes • Coordination CAUE 13 © 2015 Régis Nochumson et photos de Sylvain Duffart, Philippe Piron, Sophie Deruaz et Robert Ayache, les illustrations des fiches ATHEBA (fiche 01).





34967 Montpellier Cedex 2 Téléphone : 04 67 02 32 00

31080 Toulouse Cedex 6 Téléphone : 05 67 73 20 20